



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

Une dimension régionale pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers

GROUPE DE TRAVAIL « GOUVERNANCE FORESTIERE » D'AFRIQUE CENTRALE (GTGF)



SESSION INAUGURALE DES COMITES D'EXPERTS

Douala, les 29 et 30 juillet 2014

RAPPORT GENERAL DES TRAVAUX

SOMMAIRE

Abréviations et acronymes	5
Résumé Exécutif.....	7
Executive summary	9
Introduction	11
1- Rappel du contexte et des acquis des étapes antérieures à la rencontre	13
2- Objectifs et résultats attendus de la rencontre	14
3- Programmation des travaux, approche méthodologique et participation	15
4- Déroulement des travaux	16
4.1- Cérémonie d'ouverture	16
A) Mot du représentant de la Délégation de l'Union Européenne au Cameroun	17
B) Intervention du Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC.....	17
4.2- Activités de mise en route	18
A) Activités introductives	18
B) Exposés liminaires.....	18
B1- Première et deuxième exposés	19
B2- Troisième exposé.....	20
B3- Quatrième exposé	20
B4- Cinquième exposé.....	21
B5- Sixième exposé.....	22
B6- Septième exposé	22
C) Synthèse des préoccupations exprimées à la suite des exposés.....	23
4.3- Travaux des Comités d'Experts.....	24
4.4- Restitutions	25
A) Première présentation	26
B) Deuxième présentation	26
C) Troisième présentation	27
D) Quatrième présentation	28
E) Cinquième présentation.....	28
4.5- Consolidation des résultats des travaux	29
4.6- Cérémonie de clôture.....	30
A) Premier orateur	30
B) Deuxième orateur	30

5- Evaluation du niveau de réalisation des résultats de la rencontre	31
6- Orientations pour les prochaines étapes.....	32
Conclusion et perspectives	33
Liste des annexes.....	34

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

APV	: Accord de Partenariat Volontaire
CEEAC	: Communauté Economique des Etas de l'Afrique Centrale
CEFDHAC	: Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire des Etats d'Afrique Centrale
CIFOR	: Centre international pour la Recherche Forestière
COMIFAC	: Commission des Forêts d'Afrique Centrale
ECOFAC	: Programme de Conservation et de Valorisation des Ecosystèmes fragiles d'Afrique Centrale
FEM	: Fonds pour l'Environnement Mondial
FLEGT	: Forest Law Enforcement, Governance and Trade
FSC	: Forest Stewardship Council
GEF	: Global Environment Facility
GIZ	: Agence Allemande de Coopération Internationale
GTGF	: Groupe de Travail Gouvernance Forestière d'Afrique Centrale
JICA	: Agence Japonaise de Coopération Internationale
KFW	: Agence Allemande de Coopération Financière
MINFOF	: Ministère des Forêts et de la Faune
PAFC	: Pan-African Forest Certification System
PPECF	: Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts
RDC	: République Démocratique du Congo
REDD+	: Réduction des Emissions Liées à la Déforestation, à la Dégradation des Forêts, plus la Conservation et la Gestion Durable
REDD-PAC	: Centre d'Evaluation des Politiques REDD+
SEVAC	: Système d'Economie Verte d'Afrique Centrale
SNV	: Agence Néerlandaise pour le Développement

TI : Transparency International
TRAFFIC : Wildlife Trade Monitoring Network
UE : Union Européenne
UICN : Union International pour la Conservation de la Nature
WCS : World Conservation Society
WWF : Fonds Mondiale pour la Nature

RESUME EXECUTIF

Les mauvaises pratiques de gouvernance forestière sont largement répandues en Afrique Centrale et constituent des causes indirectes de la dégradation des forêts ou de la déforestation, de la déperdition de la biodiversité et de la dégradation des sols. Elles engendrent aussi un important réseau de commerce de bois et autres produits forestiers/fauniques illégaux qui impacte négativement les économies des pays de la sous-région en les privant des recettes considérables.

Bien que plusieurs actions soient déjà menées dans chaque pays et à l'échelon régional pour résorber ce fléau, il s'est avéré nécessaire d'établir un cadre sous régional fédérateur de toutes les initiatives y afférentes. C'est à ce titre que la COMIFAC a entrepris de mettre en place le Groupe de Travail Gouvernance Forestière d'Afrique Centrale (GTGF). Ledit Groupe de travail a été formellement créé en novembre 2013 par le Conseil des Ministres de la COMIFAC réuni à N'Djamena.

Le GTGF comprend en plus d'une Assemblée Plénière, des comités d'experts par thématique et d'un facilitateur général. Il a été conçu comme une plateforme de promotion de partage des expériences, de la mutualisation des efforts et de l'apprentissage mutuel entre les pays de l'espace COMIFAC et/ou les institutions partenaires pertinentes. Il est attendu de l'action du GTGF, des orientations pour l'arrimage des instruments politiques, législatifs, normatifs et institutionnels régissant les secteurs forestiers nationaux aux principes de bonne gouvernance.

Après une période de conceptualisation relativement longue, marquée par la consultation et la mobilisation de toutes les catégories des parties prenantes, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a organisé les 29 et 30 juillet 2014 à Douala, une réunion de lancement des cinq comités d'experts qui constituent le GTGF pour sa phase pilote d'implémentation (2014-2016). Cet évènement a été réalisé grâce aux soutiens financiers de : La CEEAC, à travers le programme ECOFAC V financé par l'Union européenne ; du projet MSP/FEM/Banque Mondiale/Appui à la COMIFAC ; du projet GIZ/Appui à la COMIFAC ; et de la JICA.

Ladite rencontre a réuni soixante-trois professionnels dotés d'expertises sur les thématiques prioritaires retenues, originaires ou opérant dans les Etats membres de la COMIFAC. Les membres des Comités d'Experts ont été choisis en fonction de leurs compétences individuelles et font partie de diverses catégories socio-professionnels : (i) Des Ministères en charge des forêts ; (ii) Des principales organisations partenaires techniques et financiers de la COMIFAC (WWF, TRAFFIC, WCS, CIFOR, UICN, TI, CEEAC, Réseaux Africains des Forêts Modèles, Rainforest Alliance, GIZ, JICA, UE) ; (iii) Des programmes et projets de la COMIFAC (REDD+,

PPECF/KFW, REDD-PAC) (iv) Des organisations nationales ou régionales de la société civile dont la CEFDHAC ; (v) Des consultants indépendants.

Les résultats des travaux apparaissent être à la hauteur des attentes, notamment en ce qui concerne le développement d'un esprit d'équipe au sein des panels d'experts du GTGF, dans la perspective de contribuer à relever les défis techniques et financiers liés à l'exécution du mandat du GTGF, grâce parrainage des institutions leaders identifiées.

En somme, la nouvelle dynamique créée à travers les actions antérieures de mobilisation, combinées à l'impact de cette dernière réunion, suscite un réel espoir pour l'envol du GTGF dont l'avenir est toutefois tributaire de la capacité à mobiliser des financements durables.

EXECUTIVE SUMMARY

Poor forest governance practices are wide spread in Central Africa and have significantly contributed to forest degradation, deforestation and biodiversity loss. These practices have also resulted to the establishment of an extensive network of illegal wood and other forest products trade thereby depriving economies of the sub-region of considerable revenues.

Although many actions are being carried out in each country and at the regional level to mitigate these threats, it has appeared necessary to establish a sub-regional framework networking all these relevant initiatives. For this purpose, COMIFAC decided to create a Forest Governance Working Group for Central Africa (GTGF). This Task Force was formally established in November 2013 by the Council of Ministers of COMIFAC at their meeting held in N'Djamena, Chad.

The GTGF comprises a plenum, expert committees and a general facilitator. It has been designed as a platform for promoting experience and information sharing, combining efforts to address governance issues and a forum for mutual learning among member countries and relevant partner institutions. What is expected from the GTGF's accomplishment is guidance to ensure compliance to the principles of good governance in political, legislative, normative and institutional instruments governing national forest activities.

After a relatively long period of conceptualization, marked by consultations and mobilization of different stakeholders, the Executive Secretary of COMIFAC organized a meeting in Douala from the 29th to the 30th July 2014 to launch the implementation of the five expert committees that constitute GTGF for its pilot phase 2014-2016. This event was organized with financial supports from: Economic Council of Central Africa States (ECCAS), through the European Union funded ECOFAC V Program; MSP/GEF/World Bank/Support Project; German Development Agency (GIZ); and Japanese Development Agency (JICA).

The meeting was attended by sixty-three professionals from COMIFAC member states and partner organisations. Members of expert committees in particular were selected on basis of their individual skills and experiences in forest governance issues. They included representatives from: (i) Various technical ministries; (ii) Partner organizations such as WWF, TRAFFIC, WCS, CIFOR, IUCN, TI, ECCAS, African Model Forest Network, Rainforest Alliance, GIZ, JICA, EU; (iii) COMIFAC's programs and projects (REDD+, PPECF/KFW, REDD-PAC); (iv) National or regional organizations of civil society, among whose CEFDHAC; (v) Independent consultants.

The outcomes from this meeting are generally perceived as positives and have generated high expectations for next steps with regards of the team spirit initiated within the GTGF's expert panels that could empower them to face the technical and the financial challenges of promoting good forest governance activities in the sub region with the coaching of the nominated leader institutions.

In conclusion the on-going process of setting the GTGF is progressively generating high enthusiasm on forest governance issues in the Central Africa and it is important to mobilize required sustainable financial resources to maintain the momentum.

INTRODUCTION

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a organisé les 29 et 30 juillet 2014, à Douala en République du Cameroun, la session inaugurale des Comités d'Experts du Groupe de Travail Gouvernance Forestière d'Afrique centrale (GTGF).

Il apparaît tout d'abord judicieux de souligner que la mise en place du GTGF engagé en 2010 par la COMIFAC est une démarche stratégique pour l'implémentation efficiente de son mandat d'institution de référence pour l'orientation, l'harmonisation, la coordination et le suivi des politiques forestières et environnementales des pays de la sous-région.

Cette initiative arrive opportunément dans un contexte caractérisé par une volonté politique affichée par les Etats membres de la COMIFAC de passer à des économies émergentes. Dans cette perspective, de multiples réformes sont engagées entre autres pour améliorer la qualité des institutions et renforcer les tissus de production sans engendrer des menaces environnementales. Les écosystèmes forestiers étant l'une des principales ressources porteuses de croissance pour les économies des pays d'Afrique Centrale, la modernisation du secteur forestier que le GTGF doit inciter serait salubre pour les besoins de la cause.

La concrétisation du GTGF survient également, avec le début de l'opérationnalisation par la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC) du Système d'Economie Verte d'Afrique Centrale (SEVAC). Au regard des enjeux de la gouvernance forestière, le GTGF apparaît être un levier important pour un tel modèle de développement fondé sur la valorisation des patrimoines naturel et culturel.

Globalement, le GTGF se présente comme un mécanisme judicieux pour l'accompagnement de toutes les mutations économiques pouvant être induits par la stimulation de la performance des instruments nationaux de gestion forestière par l'appropriation des principes de bonne gouvernance. D'où le potentiel que présente le GTGF pour la réussite des processus comme la REDD+ et l'APV/FLEGT.

Le GTGF est ainsi appelé à promouvoir la pérennisation et l'optimisation des fonctions écologiques, économiques et sociales des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale qui jouent un rôle primordial pour l'équilibre de l'ensemble de la planète, pour le bien-être des générations présentes et futures

L'établissement du GTGF participe également à promouvoir l'alignement des politiques forestières nationales au principe fondamental de l'instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts du Forum des Nations Unis sur les Forêts (FNUF) auquel tous les pays membres de la COMIFAC ont adhéré, qui consacre la bonne gouvernance à tous les niveaux, comme un préalable incontournable à la gestion durable des forêts.

L'avènement du GTGF répond donc à des besoins correspondant à des agendas nationaux, sous-régionaux et internationaux en faveur du développement responsable et durable, en œuvrant au renforcement de l'action des Etats d'Afrique

Centrale en matière de gouvernance forestière. Le GTGF a pour missions spécifiques de :

- Réfléchir et analyser les questions liées à la Gouvernance Forestière en Afrique Centrale ;
- Proposer les mesures pour la mise en œuvre des solutions identifiées pour les questions de gouvernance forestière ;
- Faciliter le partage des expériences et de bonnes pratiques sur la Gouvernance forestière en Afrique Centrale.

L'effet attendu du GTGF est de contribuer à rendre l'action des Etats membres de la COMIFAC en matière de gestion des écosystèmes forestiers, plus efficiente, mieux orientée vers le bien public ou l'intérêt général, ainsi que vers la durabilité, à travers un ensemble de règles, de méthodes ou d'outils organisant la réflexion, la prise de décision et le contrôle de l'application des décisions.

Il convient de souligner que l'organisation de cette session inaugurale des Comités d'Experts du GTGF qui marque l'entrée à la phase de maturation du processus de mise en place du GTGF institué au sein du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, a bénéficié des appuis financiers multiples. Ces soutiens financiers sont de :

- La CEEAC, à travers le programme ECOFAC V financé par l'Union européenne ;
- Du projet MSP/FEM/Banque Mondiale/Appui à la COMIFAC ;
- Du projet GIZ/Appui à la COMIFAC ;
- Et de la JICA.

Cet évènement a été placé sous le patronage du Ministère des Forêts et de la Faune de la République du Cameroun.

Le présent rapport qui a pour objet de restituer les enjeux, le déroulement et les résultats de cette réunion, ainsi que les perspectives, est décliné en 08 parties portant sur : (i) Des rappels sur le contexte et les acquis des étapes antérieures à la rencontre ; (ii) La clarification des objectifs et résultats attendus de la rencontre ; (iii) Des indications sur la planification des travaux, l'approche méthodologique choisie et la participation ; (iv) Le compte-rendu du déroulement des travaux ; (v) l'évaluation du niveau de réalisation des résultats attendus de la rencontre ; (vi) Et les orientations pour les prochaines étapes.

1- Rappel du contexte et des acquis des étapes antérieures à la rencontre

Pour mieux appréhender les enjeux de l'organisation de cette session inaugurale des Comités d'Experts du GTGF, il convient de donner une lisibilité de son positionnement dans le processus global de développement et d'implémentation du GTGF.

Le GTGF fait partie des groupes de travail institués par la COMIFAC pour partager les expériences et renforcer les capacités sur certains domaines ou questions essentiels pour la mise en œuvre efficace du Plan de Convergence.

L'intérêt d'établir le GTGF procède d'abord du fait que les questions de gouvernance forestière ont été au cœur de la dynamique qui a prévalu pour la création de la COMIFAC. A cet effet, le Secrétariat Exécutif qui est l'organe d'exécution de la COMIFAC a le souci majeur et permanent de catalyser les bonnes pratiques de gouvernance forestière dans chacun des pays membres. C'est dans cette optique qu'il a été entrepris depuis 2010 de mettre en place un Groupe de Travail sur la Gouvernance Forestière né des cendres de la Task force AFLEGT/FLEGT initié en 2006.

La démarche suffisamment participative choisie pour conduire ce processus a le mérite d'avoir associé à chaque étape, l'ensemble des acteurs aussi bien du niveau national que sous-régional. Dans cette mouvance, des consultations élargies ont été méthodiquement réalisées pour recueillir les contributions des parties prenantes pour la conception du contenu de ce groupe de travail à travers notamment :

- La réalisation en juillet 2011 d'une étude de faisabilité, ayant abouti à la production d'une note conceptuelle validée de concert avec les principaux acteurs clés en octobre 2011, qui propose les éléments de structuration, d'organisation et de fonctionnement du GTGF;
- L'organisation des consultations tout au long des mois de septembre et octobre 2013, auprès des différentes parties prenantes, pour approfondir l'analyse de leurs attentes, craintes et perspectives pour la mise en place du GTGF

Ensuite, un atelier multi-acteurs organisé les 23 et 24 octobre 2013 à Brazzaville, avec la participation des experts et personnes ressources représentant les différentes sensibilités socio-professionnelles intéressées provenant de tous les pays membres de la COMIFAC et des organisations pertinentes opérant dans l'espace COMIFAC, a permis de s'accorder sur la structure et les modalités de fonctionnement du GTGF, en s'inspirant des résultats des investigations préliminaires sus-évoquées.

Pour les besoins de flexibilité, d'efficacité et d'efficience, il a été convenu que le GTGF va se déployer comme un collectif modelable de réseaux d'experts sur les thématiques prioritaires de la gouvernance forestière en Afrique Centrale, articulé sur :

- Des Comités ad hoc d'Experts (panels d'une dizaine de personnes chevronnées) constitués pour les différentes thématiques retenues ;

- Une plénière du GTGF, instance délibérante à composition variable, regroupant une trentaine personnes, dont les points focaux permanents des Etats membres (Directeurs Généraux ou Directeurs des Forêts), plus des experts délégués par les Comités ad hoc et d'autres personnes ressources de toutes les catégories socio-professionnelles, choisis en fonction de leurs responsabilités, leurs qualifications ou leurs expériences sur les sujets à débattre;
- Un Facilitateur Principal, modérateur du GTGF, désigné au sein du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.

Un autre consensus obtenu à Brazzaville portait sur le premier groupe de thématiques prioritaires devant constituer les piliers de la feuille de route de démarrage du GTGF, en l'occurrence :

- Les politiques et législations forestières;
- La Légalité et la Certification Forestières ;
- La transparence et la lutte contre la corruption ;
- Le sous-secteur artisanal et informel ;
- La gestion décentralisée des forêts.

Une autre attente significative conclue à Brazzaville concerne la nature des livrables à attendre du GTGF, afin de donner une bonne lisibilité de sa plus-value. Ces livrables seront sous forme de propositions de directives, de lignes directrices, d'éléments de positionnement, de note d'orientation politique, de guides des méthodes et des procédures, de référentiels. En somme, le GTGF doit promouvoir un processus d'apprentissage entre les états membres de la COMIFAC et/ou les institutions partenaires impliqués à la mise en œuvre du Plan de Convergence, afin que les produits escomptés de son apport soient les fruits de la capitalisation des leçons apprises, aux fins d'éviter de perpétuer les mêmes erreurs et/ou de faciliter la réplication des bonnes pratiques.

Les conclusions de la rencontre de Brazzaville ont été soumises à l'approbation du Conseil des Ministres lors de sa session du 06 au 08 novembre 2013 à N'djamena. Cette ratification par le Conseil des Ministres a été suivie d'une réunion pour la mobilisation des partenaires, organisée à Yaoundé le 12 février 2014. Ensuite des négociations bilatérales avec les organisations partenaires intéressés à jouer des rôles spécifiques en vue de la consolidation de la dynamique de concertation et de coopération initiée se sont poursuivies.

La réalisation des différentes actions préliminaires susmentionnées, complétée par l'identification participative des membres de la plénière et ceux des différents Comités d'Experts, a constitué le déclencheur pour l'organisation de la session inaugurale des Comités d'Expert du GTGF.

2- Objectifs et résultats attendus de la rencontre

Le but assigné à la rencontre de Douala était de lancer le fonctionnement des Comités d'Experts du GTGF et d'assurer l'appropriation des missions de ces comités par ses membres. Les objectifs spécifiques visés étaient de :

- Consolider les contacts entre les membres des différents Comités d'Experts ;
- Assurer la mise à niveau des membres des Comités d'Experts sur les modalités de fonctionnement et sur la feuille de route du GTGF établies par le Conseil des Ministres de la COMIFAC ;
- Clarifier les rôles spécifiques des différents acteurs institutionnels clés du GTGF pour l'animation ou le pilotage des activités des Comités d'Experts ;
- Engager les réflexions sur les approches pertinentes pour la réalisation des actions prioritaires inscrites dans la feuille de route pour chaque Comité d'Experts.

Les résultats escomptés à travers l'atteinte des objectifs susmentionnés sont formulés comme suit :

- Les membres de chaque Comités d'Experts sont connectés en réseau, sous la coordination technique du leader thématique ;
- Les membres des Comités d'Experts se sont appropriés les modalités de fonctionnement et de la feuille de route du GTGF ;
- Les membres des Comités d'Experts sont bien édifiés sur les rôles spécifiques des acteurs institutionnels clés du GTGF pour l'animation ou le pilotage des activités des Comités d'Experts ;
- La feuille de route du GTGF est consolidée avec des esquisses de TdRs (tâches à réaliser) pour les actions prioritaires inscrites dans la feuille de route.

Les termes de références des travaux joints en annexe fournissent toutes les précisions sur ces objectifs et résultats attendus.

3- Programmation des travaux, approche méthodologique et participation

Le programme des travaux annexé au présent rapport expose des précisions à ce sujet. Il est question dans cette rubrique de donner simplement un aperçu de l'organisation générale des travaux et des activités planifiées en vue d'atteindre les objectifs attendus.

La programmation globale des travaux a été structurée en 06 séquences :

- Une cérémonie d'ouverture en plénière;
- Une session introductive comprenant la présentation des participants, des objectifs et de la méthodologie de travail, ainsi que l'adoption de l'agenda, plus des exposés liminaires ;
- Une session de travaux en groupe des Comités d'Experts ;
- Une session de restitutions en plénière;
- Une session de consolidation des résultats des travaux ;
- Une cérémonie de clôture.

La démarche méthodologique choisie est participative et inclusive, orientée vers l'atteinte des résultats préalablement fixés, en capitalisant de façon optimale les acquis des étapes précédentes. Cette approche a permis d'assurer une prise en compte convenable des spécificités de chaque thématique (Comité d'Experts) et

d'assurer le maintien d'une ambiance conviviale, à travers l'observation des principes de respect mutuel ou de la différence, de gestion équitable de la prise de parole...

Environ soixante-dix participants étaient attendus à cette rencontre, y compris notamment :

- Les membres identifiés des différents Comités d'Experts du GTGF ;
- Quelques représentants de certaines institutions partenaires techniques et financiers intéressées ;
- L'équipe d'organisation du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC ;
- Des officiels du pays hôte.

Un effectif total de 63 personnes de diverses provenances et/ou sensibilités socio-professionnelles a pris part à ces travaux.

Ces participants sont venus des Etats membres de la COMIFAC ci-après : Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda, et le Tchad.

Par ailleurs la liste des organisations présentes inclus : (i) des Ministères en charge des forêts ; (ii) plusieurs organisations nationales ou régionales de la société civile dont la CEFDHAC ; (iii) les programmes et projets de la COMIFAC (REDD+, PPECF, REDD-PAC) ; (iv) les principales organisations partenaires techniques et financiers appuyant la COMIFAC dans la mise en œuvre du Plan de Convergence (WWF, TRAFFIC, WCS, CIFOR, UICN, TI, CEEAC, Réseaux Africains des Forêts Modèles, RAINFOREST Alliance, GIZ, JICA, UE).

4- Déroulement des travaux

La conduite des travaux a été menée par un tandem constitué de Monsieur Martin TADOUM, Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC, qui a assuré la présidence générale des travaux, assisté de Monsieur Jean Claude NDO NKOU MOU, Facilitateur Principal du Groupe de Travail Gouvernance Forestière d'Afrique Centrale.

Globalement, le déroulement des travaux a cheminé suivant les 06 séquences initialement programmées : cérémonie d'ouverture ; activités de mise en route ; travaux des Comités d'Experts ; restitutions ; consolidation des résultats des travaux ; cérémonie de clôture.

4.1- Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux allocutions prononcées par Monsieur KARL RAWERT, Premier Conseiller, Chef de Section développement Rural et Environnement de la Délégation de l'Union Européenne au Cameroun et Monsieur Martin TADOUM, Secrétaire Exécutif Adjoint-Coordonnateur Technique de la Commission des Forêts de l'Afrique Centrale (COMIFAC).

A) Mot du représentant de la Délégation de l'Union Européenne au Cameroun

Dans son intervention, Monsieur KARL RAWERT a tenu à remercier les organisateurs de la réunion et plus particulièrement le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC d'avoir pris l'initiative d'instituer ce Groupe de Travail afin d'améliorer le cadre de gouvernance du secteur forestier dans les pays de l'espace COMIFAC.

Il a particulièrement apprécié la bonne structuration du processus à travers la constitution de comités d'experts qui devront travailler sur des thématiques spécifiques. Une telle plateforme a-t-il ajouté, permettrait d'aboutir à une meilleure harmonisation des efforts des Etats membres de la COMIFAC en faveur de la gouvernance forestière.

Il a aussi souligné que la thématique de gouvernance forestière intéresse au plus haut point l'Union Européenne qui a lancé le plan d'action FLEGT il y a un peu plus de dix ans sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et le commerce.

Il a précisé que ce sujet revêt une importance particulière étant donné l'engagement politique affiché des pays de l'Afrique Centrale à améliorer les modalités de gestion de leur secteur forestier. En effet, sur les dix Etats membres de la COMIFAC, cinq sont engagés dans des APV/FLEGT à différents stades, ce qui démontre bien la volonté des gouvernements de la sous-région d'appuyer la mise en place des réformes nécessaires de leur secteur forestier.

Il a conclu son propos en encourageant les participants de tout mettre en œuvre pour atteindre les résultats escomptés.

B) Intervention du Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC

A la suite du premier orateur, Monsieur Martin Tadoum a commencé son allocution par des souhaits de bienvenue aux participants et par des remerciements à l'endroit de toutes les personnes physiques et toutes les institutions qui ont été réceptives à l'appel du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour que l'initiative d'organiser cette rencontre puisse aboutir.

Ces remerciements ont été particulièrement adressés à toutes les organisations partenaires techniques et financiers qui ont déjà d'une manière ou d'une autre réagi positivement en faveur de la concrétisation de l'idée de mettre en place le GTGF.

Il a enchaîné par la présentation du GTGF dont le rôle est de conceptualiser des orientations appropriées, en vue de contribuer à travers le Secrétariat Exécutif, au renforcement de la bonne gouvernance forestière dans les Etats membres de la COMIFAC.

Il a aussi tenu à rappeler que les questions de gouvernance figurent parmi les priorités de la COMIFAC étant donné qu'elles étaient au centre de toute la dynamique qui a prévalu lors la formulation de la déclaration de Yaoundé de mars

1999, qui énonce l'attachement des Chefs d'Etats et de Gouvernements d'Afrique Centrale aux principes de conservation de la biodiversité et de la gestion durable des écosystèmes forestiers tropicaux.

Il s'est également appesanti sur le processus de consultation méthodique, à travers une approche participative, itérative et inclusive, qui a abouti à la définition des missions, ainsi que les modalités d'organisation et de fonctionnement du GTGF.

Il n'a pas manqué de faire le point sur l'état d'avancement du processus et d'adresser des vives félicitations à tous ceux qui ont eu le privilège d'être désignés comme membres pionniers de ces différents comités d'experts, tout en rappelant l'importance de la responsabilité qu'ils ont librement choisi d'assumer, pour la performance du GTGF. En conséquence, la disponibilité et le dévouement de chaque membre desdits comités d'experts sera déterminante pour la suite.

Il a enfin procédé à l'ouverture des travaux au nom du Secrétaire Exécutif.

4.2- Activités de mise en route

Cette séquence également modérée par le Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC, a immédiatement suivi la cérémonie d'ouverture et a été structurée en deux étapes, d'abord les activités introductives puis les exposés liminaires.

A) Activités introductives

Les activités introductives visaient à faciliter le rapprochement, la familiarité et le développement d'un esprit de groupe, ainsi que le développement d'une compréhension partagée de la finalité de la rencontre, de l'approche et la progression pédagogiques appropriés à suivre.

A ces fins le, Facilitateur Général a animé l'auto-présentation des participants, étape pendant laquelle, il a été demandé à tour de rôle à chacun de décliner son identité et ses perspectives en précisant son nom, le groupe socio-professionnel auquel il appartient, son pays ou son organisation d'origine ainsi que ses attentes spécifiques.

Cette étape introductive a été davantage étoffée par une présentation faite par le Facilitateur Principal sur les objectifs, la méthodologie de travail et un projet d'agenda.

Le Secrétaire Exécutif adjoint de la COMIFAC a pris le relais de l'animation des travaux pour boucler cette étape par la formalité d'adoption de l'agenda.

B) Exposés liminaires

Les exposés liminaires étaient destinés à assurer la mise à niveau de tous les participants par rapport à l'état d'avancement du processus et les enjeux de la gouvernance forestière. Cette phase a été très importante pour le développement d'un esprit de groupe étant donné qu'il s'agissait du tout premier rassemblement des membres sélectionnés pour les différents Comités d'Experts du GTGF.

Les exposés programmés ont tous été présentés suivant l'ordre préétabli dans l'agenda adopté pendant l'étape des activités introductives.

B1- Première et deuxième exposés

Le premier sur l'organisation et le fonctionnement du GTGF, et sur les rôles des acteurs institutionnels clés a été présenté par M. PEGUY TONGA du SE COMIFAC. L'orateur a enchaîné avec une deuxième présentation complémentaire sur les piliers et la structure de la feuille de route du GTGF et les responsables par rapport à la mise en œuvre des actions prioritaires qui y sont inscrites.

En ce qui concerne la structure et l'organisation du GTGF, il a rappelé qu'en dehors de la plénière qui est une instance délibérante, le GTGF comprend actuellement cinq comités d'experts, panels d'une quinzaine de personnes, spécialisés sur les différentes thématiques qui constituent les piliers de la feuille de route du GTGF, à savoir :

- Les politiques et législations forestières ;
- La légalité et la certification Forestières ;
- La transparence et la lutte contre la corruption ;
- Le sous-secteur artisanal et informel ;
- La gestion décentralisée des forêts.

Il a ajouté que le mode opératoire établi pour le déploiement du GTGF prévoit que les comités d'experts préparent des propositions de mesures ou d'options de bonne gouvernance à soumettre à la plénière pour consolidation et validation, avant leur transmission au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, qui à son tour, après vérification de la pertinence, les soumet au Conseil des Ministres de la COMIFAC pour approbation et déclenchement des formalités d'internalisation dans les instruments nationaux.

A travers ces deux interventions, il a également été rappelé que quatre catégories d'acteurs institutionnels jouent des rôles essentiels pour le fonctionnement efficient du GTGF, notamment :

- La COMIFAC (Secrétariat Exécutif et Conseil des Ministres) qui est le commanditaire des actions et le destinataire des rapports et produits du GTGF, et assure sa supervision, son encadrement général et la capitalisation de ses produits ;
- Les organisations leaders de thématiques prioritaires du GTGF, choisies sur la base de leur expertise avérée ou leur background sur le sujet considéré et qui s'engagent à participer à l'animation de la fédération des idées et des efforts pour le fonctionnement d'un Comité d'Experts spécifique du GTGF et assure son parrainage en liaison avec le Facilitateur Principal et les différents chefs de file des actions y afférentes ;
- Les organisations chefs de file d'actions inscrites dans la feuille de route du GTGF sont choisies sur la base de l'ancrage des actions à mener dans le cadre d'une thématique prioritaire (Comité d'Experts) à leurs plans de travail respectifs et acceptent de piloter leur réalisation, sous le contrôle de qualité du comité d'experts en question, en collaboration avec les autres acteurs institutionnels

intéressés (Facilitateur Principal, Point Focal thématiques, partenaires techniques et financiers...);

- Les partenaires techniques et financiers jouent collectivement, sous la coordination du chef de file, des rôles opérationnels pour la réalisation des tâches inhérentes aux actions concrètes inscrites dans la feuille de route du GTGF et sont identifiés en fonction l'arrimage des actions à mener dans le cadre d'une thématique prioritaire à leurs plans de travail respectifs.

Enfin, il a été précisé que la plus-value du GTGF est qu'il est une plateforme de partage, d'apprentissage et de mutualisation des idées et des efforts en matière de bonne gouvernance, entre les pays de l'espace COMIFAC et/ou les différentes institutions œuvrant à l'implémentation du Plan de Convergence. Il constitue un espace idéal pour la capitalisation des résultats des travaux réalisés par les différents partenaires, en les déclinant en orientations sous forme de directives, lignes directrices, référentiels, documents de positionnement, guides de procédures..., à soumettre à l'approbation du Conseil des Ministres de la COMIFAC, en vue de leur internalisation dans les instruments nationaux.

B2- Troisième exposé

Le troisième exposé sur la durabilité de la foresterie en Afrique Centrale grâce à la lutte contre la corruption, présenté par Messieurs Romain CALAQUE de WCS et Marius TALLA a explicité comment les modalités de prise de décision dans le secteur forestier en Afrique Centrale, en particulier l'application des lois, sont minées en premier lieu par la corruption, qui conduit à la surexploitation et donc au déclin des ressources.

En conséquence, le succès de la foresterie durable en Afrique Centrale n'est pas seulement tributaire de la maîtrise des aspects techniques, mais également lié à la réduction des pratiques de corruption qui constituent une cause majeure de mauvaise gestion des ressources forestières en Afrique Centrale.

Par cette présentation, les leçons tirées d'une expérience pilote et novatrice de lutte contre la corruption dans le secteur forestier au Cameroun à travers les Initiatives à Résultats Rapides (IRR) ont été partagées. En outre les perspectives pour l'amélioration de la gestion forestière en Afrique centrale par la lutte contre la corruption, en mettant à contribution la formule des IRR, ont été balisées.

B3- Quatrième exposé

La quatrième présentation portait sur la méthodologie d'élaboration de la cartographie des risques de corruption dans le secteur forestier présentée par M. Lucain NYASSI de Transparency International-Cameroon.

L'intérêt de cet exposé était de garantir une compréhension judicieuse de l'efficience de cet outil d'analyse de la corruption dont la réalisation est inscrite dans la feuille de route du GTGF, en vue de mieux cerner le phénomène dans les Etats membres de la COMIFAC, grâce à une bonne connaissance des acteurs, des pratiques de corruption et de leurs impacts socio-économiques et environnementaux.

Il a été précisé dans ce contexte que la liste des principales chaînes de gouvernance du secteur forestier qui seront soumises à cette analyse inclut :

- **La chaîne régulatrice/des permis**, qui concerne le processus par le biais duquel sont adoptées les règles (les lois, les normes et les règlements) qui gouvernent l’approvisionnement en bois (c’est-à-dire, la formulation des politiques) ;
- **La chaîne de contrôle de l’approvisionnement en bois**, relative au processus par lequel les politiques et les règles ci-dessus indiquées sont mises en œuvre, c’est-à-dire, la manière dont les forêts sont gérées et le bois ramassé, transporté, traité et vendu (et le cas échéant, exporté) ;
- **La chaîne des revenus**, correspondant au processus par le biais duquel des taxes et des redevances sont payées, et les recettes perçues par les autorités assignées ;
- **La chaîne des déclarations**, se rapportant au processus à travers lequel les opérateurs et les régulateurs doivent documenter leurs opérations forestières et d’information, dans certain cas de figure, public ;
- **La chaîne de gestion du contentieux**, englobant tant les sanctions pénales que celles administratives, ainsi que le contrôle, le maintien de l’ordre et la condamnation au moyen d’amendes ou de l’incarcération, voire les deux.

B4- Cinquième exposé

La cinquième présentation avait trait aux résultats préliminaires de l’étude sur le bilan des APV FLEGT en Afrique Centrale, commanditée par anticipation dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du GTGF, qui a été exposé par M. Patrice BIGOMBE LOGO.

Cette étude a pour but d’identifier les acquis, les succès et les goulots d’étranglement de l’APV/FLEGT dans les pays du Bassin du Congo et de formuler des recommandations pour une meilleure conduite du processus par les pays de la sous-région.

La principale conclusion préliminaire qui se dégage de ces investigations est que l’APV/FLEGT est un formidable outil de promotion, d’amélioration et de développement de la gouvernance forestière. Mais, sa négociation, sa signature et sa mise en œuvre ne peuvent être que progressives et ont besoin du temps et des ressources (des APV souples, flexibles et progressifs).

Les principaux défis majeurs pour la mise en œuvre efficiente des APV/FLEGT énoncés par l’orateur sont :

- La clarification du système/mécanisme/processus de financement durable de la mise en œuvre de l’APV/FLEGT entre chaque pays et l’Union Européenne;
- L’élaboration et la mise en place d’un Système National de Traçabilité des Bois simplifié, adapté aux systèmes existants, accessible et approprié par les Administrations forestières;
- Le développement des grilles de légalité pertinentes, régulièrement testées et au besoin ajustées.
- Le positionnement du pilotage politique du processus à un échelon supérieur aux ministères sectoriels concernés (Ex : dans les Services du Premier Ministre dans chaque pays);

- L'élaboration et la mise en œuvre d'un Système de compilation, de centralisation et d'archivage des informations relatives à l'implémentation des textes applicables au secteur forestier national;
- Le développement d'un système de suivi de l'activité forestière mettant en parfaite connexion toutes les Administrations publiques impliquées dans l'APV/FLEGT;
- L'organisation du marché domestique du bois ;
- Le renforcement des capacités des entreprises forestières nationales, des petits producteurs et du secteur artisanal en vue de leur conformité aux exigences de l'APV/FLEGT;
- La mise en œuvre efficiente de l'annexe sur l'information à rendre publique;
- L'adaptation conséquente de la politique et de la loi forestières du pays.

B5- Sixième exposé

La sixième présentation était relative aux résultats de l'étude sur les impacts sociaux du système de certification du FSC, délivrée par M. Raphael TSANGA du CIFOR.

Cette présentation s'inscrit en droite ligne dans l'opération de réalisation du bilan de la certification forestière planifiée dans la feuille de route du GTGF.

L'objet de cette étude a consisté à réaliser une évaluation des changements induits par la certification FSC en ce qui concerne les conditions de travail et de vie des salariés des entreprises forestières et de leurs familles, l'efficacité des systèmes de régulation mis en place pour améliorer les relations entre les sociétés forestières et les communautés avoisinantes, et le respect des droits d'usage des populations locales.

Les dites investigations révèlent que les principales retombées sociales positives de la certification forestière FSC sont perceptibles en terme de :

- L'amélioration des infrastructures sociales, ainsi que du dialogue social en entreprise, de la protection sociale, des avantages et moyens de travail alloués aux employés et du renforcement des capacités du personnel ;
- Le développement de la prise en compte des intérêts des parties prenantes à travers des plateformes institutionnelles de concertation plus adéquates et la mise en œuvre des solutions de conciliation d'intérêts plus légitimes et plus efficaces ;
- La consolidation des mécanismes de partage équitable des bénéfices ;
- Une plus grande attention pour la considération des usages coutumiers dans les forêts sous aménagement durable.

Mais le principal effet pervers de la forte intervention des entreprises certifiées sur les questions sociales entraîne une dilution du rôle de l'Etat qui, progressivement se désengage de ses responsabilités sociales dans les zones concernées.

B6- Septième exposé

La septième et dernière présentation sur le secteur artisanal du bois en RDC, encore délivrée par M. Raphael TSANGA du CIFOR.

Cet exposé visait à nourrir les débats sur les processus de suivi de marchés artisanaux de bois et de formalisation du secteur artisanal du bois planifiés dans la feuille de route du GTGF, à travers le partage des leçons apprises d'une étude dont le but est de décrire et de comprendre la filière du marché intérieur de bois en RDC, en vue de recommander des solutions idoines pour son encadrement technique, politique et juridique.

Cette étude démontre bien que l'exploitation forestière artisanale constitue une source majeure de revenus pour les populations locales, même si la pratique demeure largement informelle et qu'elle contribue très peu aux finances publiques.

Quelques options préconisées comme mesures correctives en RDC sont :

- Réformer le cadre juridique propre à l'exploitation artisanale ;
- Appliquer strictement la réglementation actuelle sur les PCA et en fermer effectivement l'accès aux entreprises ;
- Harmoniser, fixer et vulgariser le système fiscal s'appliquant à l'exploitation artisanale du bois ;
- Pousser les industriels à vendre officiellement leurs produits sur le marché de Kinshasa ;
- Garantir que les marchés publics soient approvisionnés avec du bois coupé, transporté, transformé selon les exigences légales.

C) Synthèse des préoccupations exprimées à la suite des exposés

Chacun de ces exposés a été suivi des réactions des participants et les préoccupations ou les contributions saillantes enregistrées ont globalement portées sur :

- Les relations de pouvoir entre les acteurs étatiques et ceux de la société civile ;
- La visualisation de la structure du GTGF en schéma pour plus de lisibilité ;
- Une considération équitable des différents types d'écosystèmes forestiers que regorge l'Afrique Centrale ;
- Le risque de la dépendance aux soutiens des partenaires comme menace pour la durabilité du GTGF ;
- Les actions de plaidoyer et de lobbying auprès des gouvernements pour les soutiens politiques et financiers en vue de garantir l'efficacité et la durabilité du GTGF ;
- Le soutien que l'UICN envisage d'apporter pour la thématique « Politiques et législations forestières », dans le cadre de son nouveau Programme Forêt d'Afrique Centrale ;
- La consolidation de la feuille de route du GTGF pour certaines thématiques telle que « Transparence et Lutte contre la Corruption » ;
- Le discernement entre le niveau d'intervention de la COMIFAC (définition des orientations harmonisées) et ceux des Etats membres (internalisation des orientations communes dans les instruments nationaux et mise en œuvre) ;
- Le développement d'un système de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la feuille de route du GTGF, avec définition des indicateurs de bonne gouvernance ;

- Le financement de la mise en œuvre des APV ;
- La triangulation des opinions des parties prenantes dans le cadre d'un atelier de restitution élargie de l'étude sur le bilan des APV/FLEGT en Afrique Centrale ;
- Les enjeux environnementaux, économiques et financiers de l'exploitation artisanale des forêts ;
- La problématique de l'appui à un système de certification panafricain (PAFC).

Les échanges intenses et nourris qui ont eu lieu lors de cette phase de questions-réponses ont permis:

- D'améliorer la compréhension sur l'organisation et le fonctionnement du GTGF, ainsi que sur les rôles spécifiques des acteurs institutionnels clés respectifs ;
- D'avoir une compréhension plus juste sur la pertinence de la mise en place du GTGF, au regard des enjeux de la gouvernance forestière;
- De s'accorder sur le rôle primordial de l'engagement effectif de Etats pour la performance et la durabilité du GTGF, à travers la mobilisation des ressources et l'application des mesures et options de bonne gouvernance élaborées ;
- De mettre en exergue l'importance de la lutte contre la corruption dans le secteur forestier ;
- De mieux cerner les acquis, succès et défis de la mise en œuvre du processus APV/FLEGT en Afrique Centrale ;
- de consolider la lisibilité des impacts sociaux de la certification forestière en Afrique Centrale ;
- D'appréhender davantage la nécessité de promouvoir un encadrement, technique, politique, juridique et institutionnel adéquat de l'exploitation artisanal du bois en Afrique centrale.

4.3- Travaux des Comités d'Experts

Après la session introductive, les participants se sont groupés en Comités d'Experts thématiques, afin de disposer des espaces de réflexions approfondies spécifiques pour les particularités des cinq (05) domaines prioritaires inscrits dans la feuille de route du GTGF, notamment : (i) Politiques et Législations, (ii) Légalité et Certification Forestières, (iii) Transparence et Lutte Contre la Corruption dans le secteur forestier, (iv) Secteur Artisanal et Informel du bois, (v) Gestion Décentralisée des Forêts.

Les missions des travaux de Comités d'experts ont été présentées par le Facilitateur principal. Ainsi, les attentes majeures du travail des Comités d'experts se résument à :

- La constitution d'un fichier des contacts téléphonique/électronique/skype, la programmation des rencontres, la conclusion des arrangements sur les méthodes d'interactions durant l'intersession ;
- Le décryptage sur la base des orientations génériques d'ensemble, de l'organisation, de la structure, de la composition, de la stratégie d'intervention, des activités prioritaires et des types de produits à livrer, au regard de la spécificité de la thématique concernée ;

- Le développement sur la base des orientations génériques d'ensemble, d'une lecture partagée des relations fonctionnelles entre les acteurs institutionnels clés (Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, l'organisation leader de thématique, l'organisation chef de file d'action concrète, les partenaires techniques et financiers), en fonction des particularités de chaque Comités ;
- La déclinaison de la rubrique de la feuille de route correspondant à sa thématique en plan d'actions, sans s'éloigner du cadrage préalablement défini, en définissant éventuellement des actions complémentaires pertinentes, des esquisses des tâches à réaliser pour les différentes actions, un planning réaliste, des opérations de mobilisation des ressources et d'établissement des partenariats bénéfiques, les personnes responsables pour les différentes opérations majeures et des éléments pour le suivi-évaluation.

Les travaux de chaque Comité d'Experts se sont déroulés sous la conduite du Point Focal Thématique délégué par l'organisation qui s'est engagée comme leader thématique auprès du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC ou à défaut, par une personne ressource identifiée en plénière pour animer les débats suivant une approche participative et inclusive.

La liste des personnes concernées se présente comme suit :

- Monsieur Samuel Makon Wehiong de la GIZ, en l'absence du délégué de WRI, pour le comité sur les politiques et législations forestières ;
- Monsieur Symphorien Azantsa de la CEEAC, pour le comité sur la Légalité et la Certification Forestières ;
- Monsieur Lucain Nyassi de Transparency International, pour le comité sur la transparence et la lutte contre la corruption ;
- Monsieur François Makoloh de la CEEAC, pour le comité sur le sous-secteur artisanal et informel ;
- Madame Nzoyem Maffo Nadège épouse Sa'ah, pour le comité sur la gestion décentralisée des forêts.

Des précisions sur les modalités de réalisations des opérations retenues dans la feuille de route étaient suggérées par les représentants des organisations qui se sont engagées comme chef de fil d'action auprès du Secrétariat Exécutif, appuyés par les partenaires techniques et financiers intéressés. Le Facilitateur du GTGF et les autres personnes ressources du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC ont régulièrement apportés du soutien aux travaux des groupes.

Ces travaux des Comités d'Experts ont évolué selon les modalités génériques préétablies en plénière. Pour les besoins de fonctionnalités, les groupes s'étaient auto-organisés pour la circonstance en désignant un rapporteur et dans certain cas un facilitateur.

4.4- Restitutions

La restitution des résultats des comités a été effectuée en plénière pour les besoins de partage de bonnes pratiques et d'harmonisation. Le protocole adopté a institué un

système de présentation en deux temps d'abord une synthèse introductive de l'ensemble des éléments du rapport, avant l'exposé détaillé du plan d'actions du Comité d'Experts confectionné.

Les restitutions de tous les comités ont révélés une bonne appropriation des modalités d'organisation, de fonctionnement et de la feuille de route du GTGF, ainsi qu'une compréhension judicieuse des rôles spécifiques des différents acteurs institutionnels clés du GTGF pour l'animation ou le pilotage des activités des Comités d'Experts.

En outre, les principaux produits attendus ont été livrés par tous les comités, notamment :

- Un fichier des contacts téléphonique/électronique/skype ;
- Un plan d'action décliné de la rubrique de la feuille de route correspondant à sa thématique.

Les rubriques qui suivent fournissent des détails sur les contenus des rapports des travaux en groupes restreints des comités d'experts

A) Première présentation

Le rapport du comité sur les Politiques et Législations forestières a été délivré par Monsieur Alain Parfait Ngulungu, rapporteur désigné par le groupe à la suite d'une introduction faite par Monsieur Samuel Makon Wehiong, leader du groupe.

Les principaux points à retenir par rapport au plan d'actions conçu par de ce comité sur la base du cadrage établi par la feuille de route, sont relatifs à :

- L'amélioration de la formulation de certaines actions ;
- La consolidation de la définition et de l'agencement des tâches par action et du chronogramme de réalisation des dites tâches ;
- La définition des indicateurs de performance pour la réalisation des tâches ;
- La consolidation de la définition des produits/résultats attendus de l'accomplissement des actions ;
- L'identification des partenaires techniques et financiers complémentaires ;
- La désignation des représentants des organisations chefs de file d'action, ainsi que des personnes de contact au sein du comité pour chaque action.

Quelques recommandations ont été formulées par le comité sur les politiques et législations forestières en ce qui concerne :

- L'IUCN qui doit préciser ses contributions techniques et financières pour la mise en œuvre des actions de la thématique;
- L'appui à l'établissement des arrangements de co-financement entre les partenaires financiers et chefs de file.

B) Deuxième présentation

La restitution des travaux du Comité sur la Légalité et la certification forestière a été faite par Monsieur Mathieu SCHWARTZENBERG, rapporteur désigné par le groupe, après une introduction de Monsieur Azantsa Symphorien, leader dudit comité.

Les innovations de leur plan d'actions par rapport à la feuille de route initiale portent sur :

- La formulation des actions complémentaires dont la prise en charge par des chefs de file et des partenaires techniques et financiers déjà identifiés est garantie ;
- L'identification des chefs de file et partenaires techniques et financiers complémentaires ;
- La planification de rencontres statutaires bisannuelles ;
- La consolidation de la définition et de l'agencement des tâches par action et du chronogramme de réalisation des dites tâches ;
- L'institution d'un forum d'échanges animé par le Point Focal thématique dans le site web de la Cellule FLEGT Régionale (www.celluleflegtceeac.org) pour lequel, chaque membre sera doté d'un identifiant et d'un mot de passe qui lui permettra de participer aux échanges.

Des recommandations ont également été formulées par le Comité sur la Légalité et la Certification forestières, notamment :

- Organiser les rencontres en marge d'ateliers régionaux, notamment lors des ateliers COMIFAC;
- Animer des échanges électroniques réguliers pour faire avancer les actions identifiées, à l'initiative des partenaires techniques en charge des actions ;
- Faire la distinction entre les tâches spécifiques du panel d'experts et celles des Partenaires techniques et financiers assignés.

C) Troisième présentation

Le rapport du Comité sur la transparence et la lutte contre la corruption a été exposé par Monsieur Lucain Nyassi, leader du comité.

Les points saillants de cette présentation sont :

- L'éclatement des actions de la feuille de route initiale ;
- La consolidation de la définition des tâches/activités et des produits/résultats ;
- L'analyse des risques ;
- La désignation des personnes de contact par pays au sein du comité ;
- La définition des indicateurs, ainsi que des moyens et sources de vérification pour le suivi-évaluation de la mise en œuvre de la feuille de route ;
- L'organisation de deux rencontres par an ;
- La création d'une plateforme électronique (discussion via internet et skype).

Les recommandations du Comité sur la transparence et la lutte contre la corruption sont :

- Faire un plaidoyer fort pour que les gouvernements et institutions sous-régionales fournissent les moyens pour réaliser certaines actions du GTGF (CEEAC, CEMAC, etc...) ;
- Prévoir la délivrance d'une lettre de mission de la part de la COMIFAC en cas de besoin, aux institutions partenaires techniques et financiers, chefs de file ou leader thématique ;
- Identifier les points focaux pour le Congo Brazzaville et Sao Tomé et Príncipe ;

- Promouvoir la mise en place des mécanismes d'alerte et de traitement des dénonciations dans les pays membres de la COMIFAC ;
- Promouvoir des mécanismes de sanction spécifiques au secteur forestier (voir le cas du Gabon) ;
- Promouvoir l'évaluation des cadres juridiques nationaux en vigueur dans la sous-région, afin d'éviter que les vides juridiques soient un frein pour l'effectivité de la lutte contre la corruption ;
- Promouvoir le développement des lois nationales d'accès à l'information et à la divulgation desdites informations.

D) Quatrième présentation

Le rapport du Comité sur le Sous-secteur Artisanal et Informel, a été restitué par Monsieur Raphael Tsanga, rapporteur désigné par le groupe, après une introduction de Monsieur François Makoloh, leader du comité.

Les éléments importants à retenir de cette présentation se rapportent à :

- L'amélioration de la formulation des actions ;
- La consolidation de la définition et de l'agencement des tâches par action et du chronogramme de réalisation des dites tâches ;
- L'organisation d'une rencontre/an en comité d'experts pour la validation des produits ;
- L'organisation d'une rencontre en marge de la réunion du GTGF pour aider à prendre en compte les commentaires du groupe et améliorer la qualité des produits ;
- La désignation de CIFOR comme unique chef de file des trois actions inscrites dans la feuille de route pour cette rubrique.

La seule recommandation formulée ici est la facilitation par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, des arrangements entre la CEEAC (leader thématique) et CIFOR (chef de file de toutes les actions) en vue d'activer la mise en œuvre du plan d'actions dudit comité d'experts.

E) Cinquième présentation

Le fruit des réflexions du Comité sur la Gestion Décentralisée des forêts a été présenté par Madame Nzoyem Maffo Nadège épouse Sa'ah, leader du groupe.

Les points d'attention évoqués sont :

- L'amélioration de la formulation des actions ;
- L'ajout de deux actions d'accompagnement ;
- La consolidation de la définition et de l'agencement des tâches par action et du chronogramme de réalisation des dites tâches ;
- La programmation d'une rencontre physique annuelle en marge de la rencontre en plénière du GTGF ;
- La prévision des rencontres extraordinaires en marge des réunions sous-régionales à l'exemple de la réunion PFBC ;
- L'organisation des échanges à distance par email sur les activités du plan d'actions ;

- L'animation des sessions webinar ou skype sur certaines actions spécifiques en cas de besoin ;
- La consolidation des résultats au moins une fois par trimestre par les responsables des différentes action (voir plan d'action) ;
- L'entretien d'une sorte d'éveil entre les membres ;
- La définition des deadlines trimestrielles dans le plan d'action ;
- La désignation des responsables des tâches au sein du comité.

Quelques recommandations formulées par le Comité sur la Gestion Décentralisée des forêts sont :

- Produire un rapport d'étapes par semestre à adresser au facilitateur du GTGF de la COMIFAC et aux différents membres du comité d'experts gestion décentralisée des forêts ;
- Eviter des publications « large publique » au niveau du comité d'experts ;
- Engager des démarches en vue d'associer le Centre technique de la Forêt Communale, comme chef de file de l'action sur le bilan de la foresterie communale.

NB : Les plans d'actions détaillés des différents comités d'experts sont joints en annexes

4.5- Consolidation des résultats des travaux

Cette séquence a suivi l'examen en plénière des rapports des travaux des comités d'experts qui a permis entre autres de s'assurer que tous les comités sont bien en phase en ce qui concerne la compréhension des missions, de l'organisation, du fonctionnement et des priorités du GTGF.

Elle a abouti à la synthèse des recommandations et à l'adoption d'un communiqué final joint en annexe.

Les neuf recommandations générales formulées au terme de cet exercice sont comme suit :

1. Que des mesures appropriées soient prises pour mobiliser davantage les partenaires techniques et financiers en vue de la réalisation des activités planifiées par l'ensemble des comités d'experts ;
2. Que le facilitateur principal du GTGF joue pleinement son rôle d'encadrement pour accompagner les leaders thématiques dans l'animation des comités dont ils ont la charge ;
3. Que les comités d'experts tiennent compte des missions de la COMIFAC et d'autres institutions partenaires lors de la réalisation de leurs activités ;
4. Que la facilitation du GTGF intègre dans une feuille de route consolidée et harmonisée toutes les propositions d'enrichissement qui figurent dans les plans d'actions élaborés par les comités d'experts ;
5. Que les mandats des experts au GTGF soient évalués régulièrement en fonction de leur contribution aux activités en vue des ajustements conséquents ;

6. Qu'un atelier de restitution élargie des résultats de l'étude bilan sur les APV/FLEGT dans le bassin du Congo soit organisé avant le Conseil des Ministres de Novembre 2014 ;
7. Que la feuille de route du comité d'experts sur les politiques et législations forestières puisse être enrichie avec une action supplémentaire portant sur le partage d'expériences relatif à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et législations forestières en Afrique Centrale ;
8. Que le Centre Technique de la Foresterie Communale au Cameroun puisse être saisi pour sa participation au Comité d'Experts Gestion Décentralisée en qualité de chef de file de la sous-thématique foresterie communale ;
9. Que la feuille de route du GTGF puisse être enrichie avec des indicateurs de résultats afin d'évaluer le niveau de mise en œuvre des résultats au terme des échéances prévues.

Il a été demandé au Facilitateur Principal du GTGF de finaliser ce travail de consolidation après la rencontre de Douala, en liaison avec les Points Focaux Thématiques et les représentants des organisations chefs de file, par la production d'un fichier consolidé des contacts de l'ensemble des membres des comités et une version enrichie de feuille de route, par la capitalisation des résultats des travaux des comités.

4.6- Cérémonie de clôture

Une cérémonie de clôture a suivi l'adoption des recommandations sus énoncées. Au cours de cette séquence finale, deux interventions ont été prononcées : (i) un mot de Monsieur Martin Tadoum, Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC ; (ii) l'allocution de clôture de Monsieur Nkoulend Ferrand, représentant du Ministère des Forêts et de la Faune de la République du Cameroun.

A) Premier orateur

Par son intervention, Monsieur Martin Tadoum a tenu à formuler des remerciements et des encouragements à l'endroit des participants, pour l'effectivité de leur contribution, pour leur assiduité et la bonne ambiance qui a régné tout au long des travaux.

Il a par ailleurs souligné que les résultats louables auxquels nous sommes parvenus à l'issue de cette rencontre sont révélateurs des compétences et des backgrounds appropriés des membres des comités d'experts qui ont pris part aux travaux.

Monsieur Martin Tadoum a toutefois eu à souligner enfin que, le défi qu'il reste à relever est de maintenir la même dynamique pour l'implémentation des résultats des travaux.

B) Deuxième orateur

Monsieur Nkoulend Ferrand a à son tour saisi l'opportunité de son allocution de clôture, pour exprimer la satisfaction de sa hiérarchie pour le choix du Cameroun comme pays hôte de ces travaux.

Il a ensuite réitérer l'importance de la gouvernance forestière pour le Cameroun et les autres Etats membres de la COMIFAC et rassurer que les recommandations et les propositions faites par les experts vont aider les administrations des Etats membres de la COMIFAC à consolider et améliorer les efforts entrepris pour le développement de la gouvernance forestière.

A cet effet, il a exhorté la COMIFAC et les partenaires techniques et financiers intéressés à tout mettre en œuvre pour faire vivre ce groupe de travail et à s'assurer que les propositions faites par les experts sont transmises aux décideurs politiques. A ce sujet, Monsieur Nkoulend s'est personnellement engagé à rendre fidèlement compte des résolutions et conclusions des présentes assises.

Il a terminé son propos en souhaitant à tous les participants, bon retour à leurs résidences respectives

5- Evaluation du niveau de réalisation des résultats de la rencontre

La convergence des points de vues et la cohérence des propositions lors des restitutions des résultats des travaux des comités d'experts permettent d'affirmer que :

- La rencontre a effectivement réussi à développer un climat propice pour le développement de l'esprit d'équipe et des synergies entre les membres de chaque comités d'experts ;
- Les membres des Comités d'Experts se sont appropriés des modalités d'organisation, de fonctionnement et de la feuille de route du GTGF (structure, composition, stratégie d'intervention, fréquence des rencontres physiques, modalités d'interactions durant l'intersession, activités prioritaires, type de produits à livrer...);
- Les membres des comités d'experts ont désormais une compréhension partagée des rôles spécifiques des acteurs institutionnels clés du GTGF pour l'animation ou le pilotage des activités des comités d'experts (le Conseil des Ministres et le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, les organisations leaders de thématique, les organisations chefs de file d'action concrète, les partenaires techniques et financiers...).

D'autre part, les éléments essentiels pour la finalisation des produits finaux ont pu être délivrés :

- Les fichiers des contacts téléphonique/électronique/skype des différents comités d'experts, qu'il reste à consolider pour constituer un fichier global ;
- Des plans d'actions détaillés des différents comités d'experts qu'il faudrait juste consolider pour produire une version enrichie de la feuille de route, avec des actions à réaliser mieux cernées, des tâches par action plus explicites, un planning plus réaliste, des engagements plus précis sur les responsabilités, des indicateurs de résultats...

6- Orientations pour les prochaines étapes

Ce premier rassemblement a permis de tester la vitalité des différents panels d'experts constitués. La réunion ayant été concluante, cette étape cruciale pourrait être un bon déclencheur pour le décollage du GTGF. Pour y parvenir, le Facilitateur devrait en liaison avec les Points Focaux thématiques, s'investir régulièrement à développer une dynamique d'échanges fluides et interactives entre les parties prenantes et une mobilisation de proximité de tous les acteurs institutionnels clés.

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC devrait par ailleurs capitaliser les résultats de la rencontre afin de consolider les conditions cadre de réussite du GTGF, notamment pour :

- Donner les premiers signaux significatifs aux Etats membres sur la valeur ajoutée du GTGF par rapport à leurs préoccupations de développement ;
- Galvaniser l'enthousiasme des experts de la sous-région à s'y impliquer régulièrement, qui ont l'assurance que leurs contributions sont effectivement mises à profit pour la modernisation des instruments de développement durable dans la sous-région ;
- Accroître l'engagement des partenaires techniques et financiers à soutenir cette initiative, en étant convaincus que les contributions diverses qu'ils consentent vont effectivement concourir au combat permanent de la lutte contre pauvreté et du maintien de l'intégrité du milieu naturel.

A ces fins, quelques opérations pilotes doivent être identifiées et engagées en vue de conceptualiser des premières mesures ou options de bonne gouvernance à forte valeur ajoutée à soumettre à la prochaine session du Conseil des Ministres de la COMIFAC.

En outre, le besoin de développer un dispositif de suivi-évaluation, exprimé lors de la rencontre, en vue du pilotage efficient de l'implémentation de la feuille de route du GTGF devrait rapidement être considéré. Cette action suppose de prime abord l'établissement d'un cadre de planification dynamique, avec la production par chacun des comités d'un plan de travail annuel ayant des cibles clairement définies, couplé à un système de rapportage prévoyant la production des rapports trimestriels et annuels de progrès, plus une évaluation triennale de la feuille de route.

Enfin des efforts constants doivent être déployés par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, pour explorer et conquérir des sources de financement durables pour le fonctionnement du GTGF et l'implémentation de sa feuille de route, en vue de garantir l'inscription de l'apport de cette plateforme à long terme.

Conclusion et perspectives

Le GTGF est né des cendres de la « Task-force » AFLEGT/FLEGT qui n'a pas pu satisfaire les attentes. Afin de capitaliser suffisamment les leçons apprises de cette expérience, le lancement des activités du GTGF a été précédé d'une période de préparation relativement longue, marquée par des consultations élargies, en vue de prendre convenablement en compte les aspirations de toutes les catégories essentielles de parties prenantes.

La tenue de cette session inaugurale des comités d'experts du GTGF à Douala, en République du Cameroun suscite un réel espoir de voir le GTGF devenir à terme, une véritable force de propositions sur les questions de gouvernance forestière en Afrique Centrale.

L'internalisation effective des orientations qui seront impulsées par cette plateforme dans les instruments nationaux de gestion forestière pourrait être un apport hautement appréciable pour l'implémentation performante des stratégies ou processus de promotion du développement durable en cours dans la sous-région. Il s'agit notamment des APV/FLEGT, du mécanisme REDD+, du Système d'Economie Verte d'Afrique Centrale (SEVAC).

L'action du GTGF pourrait également avoir à long terme un impact positif sur la lutte contre la déperdition des recettes forestières et la réduction de la pauvreté, combats essentiels pour l'émergence des pays d'Afrique Centrale.

Pour y parvenir, le management du GTGF devrait être orienté dans le sens de promouvoir l'apprentissage entre les pays de l'espace COMIFAC et/ou les institutions intéressées, par un processus continu de partage et de capitalisation des leçons apprises des différentes initiatives entreprises par les uns et les autres. La finalité de cette approche étant d'une part d'éviter d'être freiné par les mêmes erreurs, et d'autre part d'assurer l'identification régulière et la réplication des bonnes pratiques éprouvées.

Toutefois, cette vision ne saurait se concrétiser si l'appropriation de cet outil et la mobilisation des moyens d'action n'est pas assurée. A cet effet, des opérations de plaidoyer et de lobbying doivent être entreprises auprès des Etats membres de la COMIFAC et les partenaires techniques et financiers de la COMIFAC pour stimuler la conjugaison et la mutualisation des efforts, ainsi que le développement des synergies indispensables pour la vitalité et la performance du GTGF.

LISTE DES ANNEXES

- TdRs de la rencontre ;
- Agenda des travaux ;
- Lettre de missions du GTGF ;
- Feuille de Route initiale du GTGF ;
- TdRs des acteurs institutionnels clés du GTGF ;
- Allocution de Monsieur KARL RAWERT, Premier Conseiller, Chef de Section développement Rural et Environnement de la Délégation de l'Union Européenne au Cameroun
- Discours d'ouverture de Monsieur Martin TADOUM, Secrétaire Exécutif Adjoint de la Commission des Forêts de l'Afrique Centrale ;
- Discours de clôture de Monsieur Nkoulend Ferrand, représentant du MINFOF
- Plans d'actions détaillés des comités d'experts
- Liste de présence.